



Assemblée générale

Adret Morvan
association loi 1901
R.N.A. : W582000487

siège :
Le Carrouège
Carrefour de Vauclaux
58140 Vauclaux

www.adretmorvan.org
contact@adretmorvan.org

Convocation à l'assemblée générale

Chère adhérente, Cher adhérent,

L'assemblée générale statutaire de notre association se réunira le samedi 1er juillet 2017 à 9 h 15 au Carrouège : carrefour de Vauclaux 58140 Vauclaux.

Vous trouverez ci-joint l'ensemble des documents suivants :

- l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire
- la liste des candidats au conseil d'administration déclarés à ce jour [ci-contre].
- une procuration si besoin
- les rapports : moral, d'activité et financier

Candidature au CA

La liste des candidats est provisoire et reste ouverte. Tout adhérent qui le souhaite peut se présenter en envoyant un mail à : contact@adretmorvan.org.
Merci de nous faire un retour au plus vite et avant le 29 juin.

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire

9 h 15-9 h 45 accueil et renouvellement des adhésions

9 h 45-11 h 15 AG statutaire rapports

- présentation du rapport moral et réponses aux questions
- présentation du rapport d'activité et réponses aux questions
- présentation du rapport financier

Prise de parole des adhérents et débat sur les orientations 2017

Vote des rapports

Vote du montant de la cotisation 2018 (proposition du CA 10 euros)

11 h 10-12 h AG statutaire questions diverses

Adhésion d'Adret dans différentes associations.

12h-12 h 30 élection du CA

- Présentation des candidats au CA
- Vote à bulletin secret sur les candidats au conseil d'administration

12 h 30-14h repas partagé sorti du sac

14h30-16h action forêt 2017

2017 est une année cruciale pour l'avenir des forêts du Morvan, après une présentation des enjeux et des actions déjà envisagées, débat autour de nos prochaines orientations et projets concrets.

Présentation et mise au point collective de l'action prévue le 2 juillet à Quarré-les-Tombes.

16h le Carrouège reprend ces activités normales (ouverture de la boutique et du bar)

Liste des candidats

Sortants qui se représentent :
Anne Daveau, Christiane Lachot, Régis Lindeperg
Nouveaux candidats : Éric Gillot, Nicolas Henri.

IMPORTANT

La personne donnant le pouvoir et la personne le recevant doivent être adhérents à l'association et à jour de cotisation. Un mandataire ne peut être porteur de plus de 2 mandats conformément aux statuts.

À retourner à Adret Morvan, Le Carrouège
Carrefour de Vauclaux
58140 Vauclaux ou
contact@adretmorvan.org

Procuration

Je soussigné(e)

donne pouvoir à M. M^{me}

de me représenter et voter à l'assemblée générale d'Adret Morvan du 1/07/17

Le _____ à _____

signature
précédée de la mention
manuscrite « bon pour pouvoir »

signature du mandataire,
précédée de la mention manuscrite « bon pour
acceptation du pouvoir »



Assemblée générale

Adret Morvan
association loi 1901
R.N.A. : W582000487

siège :
Le Carrouège
Carrefour de Vauclaux
58140 Vauclaux

www.adretmorvan.org
contact@adretmorvan.org

Rapport moral	1
Rapport d'activité	2
Rapport financier	3

Rapport Moral

Le solde de tout compte pour Erscia mais pas pour la forêt

2016 aura été marquée par les attaques sur la forêt avec le plan national forêt bois et sa déclinaison régionale qui cherchent à amplifier l'industrialisation de la forêt. 2016 aura été l'année où la menace d'Erscia semble être définitivement éloignée : les derniers appels en justice de l'industriel ont été perdus en 2016. Nous savons aussi que 2017 aura été l'année où le principal actionnaire (Roland Jost) a été emprisonné par la justice Belge et inculpé de « participation comme dirigeant d'une organisation criminelle » (entre autres). Cependant le contexte général ne va pas dans le bon sens : les pressions sur la forêt liée au développement de la production d'énergie avec la biomasse conjuguée au puissant lobbying des industriels de la filière forestière auprès des administrations et des politiques nous laissent craindre le pire tout particulièrement pour le Morvan. Côté agriculture nous constatons aussi avec inquiétude le développement d'élevages industriels de volailles suite à une politique visiblement incitative de la chambre d'agriculture alors que les agriculteurs qui souhaitent s'installer en bio trouvent très difficilement des terres.

Une activité recentrée sur la forêt

2016 aura aussi été une année largement occupée par les problématiques forestières avec un investissement d'Adret Morvan et de ses administrateurs à plusieurs niveaux locaux et nationaux au sein d'organisations comme FNE Bourgogne, le Réseau pour les alternatives Forestières, SOS forêt, mais aussi démarrage d'une réflexion sur les circuits courts bois, d'une réflexion sur une campagne locale qui verra le jour en 2017, de contributions à enquêtes publiques et d'actions concertés avec le Groupe forestier du chat sauvage...

Le Carrouège un outil opérationnel

L'année 2016 aura aussi permis de confirmer l'intérêt de cet outil essentiel qu'est le Carrouège pour Adret Morvan. C'est un outil pratique pour organiser des réunions et pour assurer une visibilité sur le territoire. C'est aussi un outil pour

informer et mobiliser sur l'environnement et la forêt. Enfin on peut considérer que le pari de créer, dans le prolongement de l'esprit de la ZAD, un lieu ouvert à tous, convivial et propice aux échanges, notamment autour des problématiques environnementales est maintenant gagné. Beaucoup de choses restent pourtant à mettre en place notamment autour de dispositifs concrets pour valoriser le feuillu et la forêt. Dernier aspect non négligeable, ces locaux sont parfaits aussi pour organiser quelques soirées festives au bénéfice exclusif d'Adret Morvan qui vont nous permettre de financer l'action « Agir pour la forêt » en 2017, tout en constituant les fonds nécessaires pour rembourser dans les délais prévus notre dette vis-à-vis de certains adhérents liés à l'achat du Carrouège.

Rapport d'activité

Adret Morvan et le Carrouège

Après une année 2015 au cours de laquelle Adret Morvan s'est investie dans la création de l'Écolieu « le Carrouège », dont les activités Bar, Restauration et Boutique sont gérées par l'association Sycomor, Adret Morvan revient en 2016 sur ses fondamentaux : l'environnement, et en particulier la forêt. Le Carrouège nous permet d'organiser de nombreuses réunions consacrées à ces thématiques ainsi que les réunions de travail du conseil d'administration.

En mai 2016, il y a un an déjà, nous avons eu le plaisir de fêter « les souscripteurs », vous tous qui avez contribué à l'acquisition de la maison du Carrouège qui est devenue la propriété effective d'Adret Morvan en octobre 2016. Nous en profitons pour remercier l'ancienne propriétaire qui nous a généreusement concédé l'usage du lieu jusqu'à la date d'achat effective. Merci à tous, et à ceux qui aujourd'hui font vivre ce lieu de rencontres et d'échanges.

Cafés forêt, Cafés paysans...

Adret Morvan organise régulièrement au Carrouège des Cafés ou soirées-débat à thème, autour d'un documentaire et de son réalisateur, ou d'un invité, pour aller plus loin dans une réflexion à la croisée des chemins. En 2016, nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs membres

du RAF (Réseau des Alternatives Forestières, voir ci-dessous), de SOS forêt SUD et de SOS forêt Cévennes. Ils ont abordé la question des circuits courts bois, des dérives sylvicoles et des alternatives à la sylviculture industrielle, de l'écologie forestière, et en général, ouvert un débat sur la connaissance du milieu forestier et sur la place de l'homme dans ce milieu. Plusieurs cafés paysans ont aussi permis de découvrir des initiatives passionnantes ou dénoncer des situations critiques, notamment grâce à un cycle organisé avec la confédération paysanne sur l'accès au foncier pour les jeunes agriculteurs.

Les « Cafés » sont toujours très appréciés des nombreux participants.

Adret Morvan et le RAF

L'objectif du Réseau pour les Alternatives Forestières est de favoriser l'émergence et le développement de pratiques forestières alternatives à la sylviculture intensive. Adret Morvan est représenté au COPIL (COmité de PILotage), qui est un équivalent du CA (Conseil d'Administration).

Ce qui nous a amenés, en 2016, à contribuer à :

- la conception d'un Guide méthodologique d'accès au foncier et à la gestion collective des forêts. Cet ouvrage est l'aboutissement de plusieurs années de réflexions au sein du RAF, il devrait être disponible en fin d'année 2017.
- la création d'un Fonds de dotation, pour soutenir l'acquisition citoyenne de foncier forestier. Depuis 2014, le RAF souhaite mettre en place une structure nationale pour recevoir des dons financiers, des dons de forêts, voire des prêts. Un gros travail a été réalisé et ce fond devrait voir le jour fin 2017 ou début 2018.
- et plus généralement, en tant que membre du Réseau, nous avons participé aux Rencontres du RAF « De la forêt aux usages : comment monter des filières éthiques et écologiques ? (14 et 15 octobre 2016), ou participé aux échanges entre groupes du RAF sur les circuits courts bois, et assisté à l'Assemblée générale du RAF.

Circuits courts bois

Nous avons initié une réflexion sur la mise en place de circuits courts bois issu de forêts gérées dans le respect de la Charte du RAF, ou s'engageant dans cette démarche, avec plusieurs axes :

- En constituant un groupe de réflexion avec des professionnels, des associations, certains représentants de la filière, des adhérents motivés, des propriétaires, qui sera prolongé cette année,

- En organisant des Cafés forêt avec notamment la participation de représentants de circuits courts bois existants, comme Bois 07, Teynas, Dryade...

- En invitant à suivre des « travaux pratiques » chez un propriétaire qui fait venir un scieur mobile, (nous y avons aussi invité Sycomor qui y a acheté du bois circuit court issu de forêt en gestion douce pour y construire l'extension de la boutique).

- En travaillant en collaboration avec le Groupement forestier du Chat Sauvage, pour mettre au point un usage local du bois, le jour où des relevements seront réalisés dans les parcelles.

Le Chat Sauvage

Nous entretenons des relations constructives et régulières avec le Groupement Forestier du Chat Sauvage – qui est indépendant d'Adret Morvan. Le premier objectif du Chat Sauvage est de sauvegarder les parcelles acquises, parfois de haute lutte, de la coupe rase et de l'enrésinement. Le Chat Sauvage ne s'interdit pas de prélever du bois, mais sa première priorité est la préservation de la biodiversité locale. Le développement de ce groupement forestier est une opportunité accessible pour tous d'agir concrètement pour la défense des forêts du Morvan et contre la sylviculture intensive. Nous invitons les adhérents qui le souhaitent à acheter une ou plusieurs parts du groupement, pour permettre l'achat de nouvelles forêts.

Adret Morvan et SOS Forêt

Adret Morvan est membre co-fondateur depuis 2013 de SOS Forêt France. Ce collectif rassemble associations, individuels et syndicats de l'ONF autour de 16 propositions pour garantir une gestion exemplaire des forêts.

Une réflexion a été engagée en 2016 autour d'une action nationale d'information du public sur les dérives sylvicoles, leurs impacts socio-environnementaux et économiques.

Nous étions à Nancy le samedi 18 juin 2016 pour la première journée nationale Forêt-Debout, organisée conjointement par SOS Forêt France et le Snpufen, et à la journée Forêt Debout de Besançon, le samedi 9 octobre 2016, à l'occasion de laquelle le collectif SOS Forêt Franche-Comté a été initialisé.

La création de SOS Forêt Bourgogne est dans les tuyaux pour 2017, avec la participation, autour du syndicat Snpufen de l'ONF, des associations environnementales et acteurs citoyens de notre région, qui s'investissent dans la forêt.

Adret et le Parc naturel régional du Morvan

Nous avons contribué en 2015 et 2016 à l'élaboration de la nouvelle Charte forestière du Parc Morvan, et à ce titre nous participons à la commission forêt du Parc. Nous y sommes également en tant qu'adhérent mandaté par « Vent du Morvan » (ex-Glacem, fédération des associations du Morvan, chapeauté par le Parc).

La représentation et les pouvoirs des associations environnementales restent très limités, mais nous essayons de proposer et d'argumenter sur des orientations forestières compatibles avec la préservation des équilibres biologiques

(forêt et sol, milieux aquatiques), et avec l'attractivité de notre territoire.

Projet de Tour du Haut Folin : Adret garde les pieds sur terre

Serpent de mer des hauteurs du Parc du Morvan le projet semble toujours sous le coude des décideurs politiques locaux. Les réticences sont nombreuses et l'adhésion populaire ne se manifeste pas malgré une campagne de communication qui a déjà engagé des fonds publics. L'investisseur EAK réserve encore sa décision. Ce projet représenterait un investissement de 4 à 6 millions d'euros pour l'entreprise, à charge pour les collectivités locales de créer les réseaux d'eau, d'électricité, de communication, la voirie et le stationnement pour un coût évalué « à la louche » à environ 500 000 € par les services du département selon M. Patrice Joly, et à plusieurs millions d'euros selon une estimation du Collectif de défense du Haut-Folin. L'entreprise avait fixé le seuil de rentabilité à 250 000 visiteurs annuels. Les élus affirment aujourd'hui que 150 000 suffiraient à rentabiliser l'investissement. Une note du cabinet d'audit privé Atout France met en doute l'équilibre financier du projet et cela même en prenant en compte des hypothèses optimistes de fréquentation.

Lubie politique sans concertation préalable, ce projet correspond à un modèle de développement obsolète qui n'est pas adapté au territoire. Opposé par nature aux attentes d'un public qui vient pour l'authenticité de la nature et pas pour y retrouver des projets touristiques de masse. Accompagner, soutenir les activités déjà existantes, les initiatives locales, créer un réseau entre elles, nous semble être des orientations de développement à soutenir.

Le plan forêt-bois 2017-2027 : Adret monte au créneau

Nous aurions, dans nos forêts soi-disant sous-exploitées, une ressource inépuisable de croissance, d'emplois, de matériaux écologiques, et d'énergie verte : ce constat a motivé un plan national de mobilisation de bois sans précédent suivi de sa déclinaison régionale pour la Bourgogne-Franche-Comté. Le premier objectif de cette politique forestière est de produire plus, donc de couper plus, et de replanter plus, avec des essences à fort rendement améliorées. Le Morvan fait partie de ces territoires sacrifiés à la filière intensive, et a été identifié comme zone prioritaire pour la production de résineux. Adret a été parmi les rares associations de Bourgogne à se saisir de la question. Nous avons envoyé en octobre 2016 une contribution à la commission nationale pour dénoncer les dérives de ce plan (notamment sur la surestimation de la ressource, et sur les méthodes sylvicoles intensives préconisées) et avons intégré en novembre 2016 une commission de suivi socio-environnemental auprès de la DRAAF (Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt).

Adret fait peau neuve : révision de nos statuts

Depuis plusieurs mois nous travaillons sur la révision de nos statuts, qui avaient été rédigés et votés dans l'urgence de la constitution

d'Adret Morvan, à l'occasion de l'affaire Ersica. Depuis, nous avons expérimenté et validé un mode de fonctionnement qui s'en éloigne, avec des innovations comme la création du Conseil des adhérents. Ces nouveaux statuts sont joints en annexe pour information, et éventuellement contribution. Ils seront soumis à validation par une Assemblée générale extraordinaire à venir cet automne.

Notre objectif a été d'apporter de la simplification, et de répartir les pouvoirs entre le Bureau (gestion de l'urgence), le Conseil d'administration (gestion courante) et l'Assemblée générale (grandes orientations et décisions importantes). Le Conseil des adhérents est intégré au Conseil d'administration par un de ses représentants, et se porte garant du respect des orientations fixées par l'Assemblée générale. Il a également une mission de conseil, d'arbitrage, et de conciliation si besoin. Notre premier principe est de présenter un fonctionnement le plus équilibré et démocratique possible, et d'encadrer les éventuelles dérives.

Et demain ? Agir pour la Forêt avec Adret Morvan

Nous serons encore plus actifs en 2017 avec vous tous, grâce à vous tous. Dès le printemps, nous organiserons au Carrouège des réunions Agir pour la forêt, avec des propositions d'actions concrètes, à décliner ensemble.

Le samedi 1er juillet, après notre Assemblée générale, nous vous invitons à rejoindre le mouvement, avec votre motivation, vos idées, vos énergies : une réunion se tiendra l'après-midi : toutes les propositions seront sur la table, à nous tous d'en débattre et d'en décider.

Le groupe « Agir pour la forêt » s'est réuni deux fois ce printemps-ci, pour envisager actions et réactions face à la sylviculture intensive du résineux, qui détruit nos forêts et impacte notre environnement. De ces réunions riches, animées, foisonnantes, il est ressorti une grande motivation, et de multiples propositions, où chacun peut trouver à exprimer ses talents : manifestations de terrain, création d'un stand itinérant, ateliers masques et banderoles, supports de communication (rédaction, diffusion), courriers et relations avec les élus, constitution d'une équipe par commune (veille et tractage)...

Nous aurons ainsi le plaisir de vous inviter à rejoindre le mouvement, autour de nos premiers projets concrets : manifestation très originale le 2 juillet, nouveau tract « Les 10 vérités qui fâchent » (révisé), stand Adret pour divers événements à venir cet été (dont un week-end à NDDL, et un au festival de la Cour Denis)...

Compte de résultat 2016

COMPTE DE RESULTAT de Janvier 2016 à Decembre 2016

Produits exceptionnels / opérations de gestion	0.00	
Produits exceptionnels / opérations en capital	5000.00	
Reprises / provisions et transferts de charges	0.00	

TOTAL des PRODUITS EXCEPTIONNELS	5000.00	
Charges exceptionnelles / opérations de gestion	0.00	
Charges exceptionnelles / opérations en capital	0.00	
Dotations exceptionnelles aux amort. et prov.	0.00	

TOTAL des CHARGES EXCEPTIONNELLES	0.00	
		5000.00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participations salariales aux fruits de l'expansion	0.00	
Impôts sur les bénéfices	0.00	
TOTAL PRODUITS		12095.55
TOTAL CHARGES		10992.24
BENEFICE OU PERTE		1103.31

COMPTE DE RESULTAT de Janvier 2016 à Decembre 2016

Produits d'exploitation	0.00	
Vente de marchandises	965.00	
Production vendue (biens et services)	0.00	
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	965.00	

Production stockée	0.00	
Production immobilisée	0.00	
Subventions d'exploitation	0.00	
Reprises sur amort. prov., transferts de charges	1680.02	
Autres produits	4449.50	

TOTAL des PRODUITS D'EXPLOITATION	7094.52	
Charges d'exploitation	0.00	
Achats de marchandises	0.00	
Variation de stock	0.00	
Achat de matières prem. et autres approv.	0.00	
Variation de stock	0.00	
Autres achats et charges externes	8100.21	
Impôts, taxes et versements assimilés	0.00	
Salaires et traitements	0.00	
Charges sociales	0.00	
Sur immo.: dotation aux amortissements	1463.34	
Sur immo.: dotation aux provisions	0.00	
Sur actif circulant: dotation aux provisions	0.00	
Pour risque et charges: dotation aux provisions	0.00	
Autres charges	1410.18	

TOTAL des CHARGES D'EXPLOITATION	10973.73	
		-3879.21
Produits financiers	0.00	
De participation	0.00	
D'autres val. mobil. et créances d'actif immob.	0.00	
Autres intérêts et produits immobilisés	1.03	
Reprises sur provisions et transferts de charges	0.00	
Différences positives de change	0.00	
Prod. nets / cessions de valeurs mob. de placem.	0.00	

TOTAL des PRODUITS FINANCIERS	1.03	
Charges financières	0.00	
Dotation aux amortissements et aux provisions	0.00	
Intérêts et charges assimilés	18.51	
Différences négatives de change	0.00	
Charges nettes/cessions de val. mob. de placem.	0.00	

TOTAL des CHARGES FINANCIERES	18.51	
		-17.48
RESULTAT FINANCIER		
		-3896.69
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		

Bilan

B I L A N de Janvier 2016 à Decembre 2016

B I L A N de Janvier 2016 à Decembre 2016

B I L A N - A C T I F		B I L A N - P A S S I F	
	VAL. BRUTE	AMOR./PROV.	VAL. NETTE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Capital souscrit non appelé	0.00	0.00	0.00
Frais d'établissement	0.00	0.00	0.00
Frais de recherche et de développement	0.00	0.00	0.00
Concessions, brevets, licences	0.00	0.00	0.00
Fonds commercial	0.00	0.00	0.00
Autres immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00
Avances et acomptes	0.00	0.00	0.00
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0.00	0.00	0.00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	0.00	0.00	0.00
Constructions	33329.97	-162.02	33167.95
Installations techniques, matériel et outillage	0.00	0.00	0.00
Autres immobilisations corporelles	8408.88	-1368.43	7040.45
Immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00
Avances et acomptes	0.00	0.00	0.00
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	41738.85	-1530.45	40208.40
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Participations	0.00	0.00	0.00
Créances rattachées à des participations	0.00	0.00	0.00
Autres titres immobilisés	0.00	0.00	0.00
Prêts	0.00	0.00	0.00
Autres immobilisations financières	0.00	0.00	0.00
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0.00	0.00	0.00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	41738.85	-1530.45	40208.40
STOCKS			
Matières premières et autres approvisionnements	0.00	0.00	0.00
En cours de production (biens)	0.00	0.00	0.00
En cours de production (services)	0.00	0.00	0.00
Produits intermédiaires et finis	0.00	0.00	0.00
Marchandises	0.00	0.00	0.00
TOTAL STOCKS	0.00	0.00	0.00
CREANCES			
Avances et acomptes versés sur commandes	0.00	0.00	0.00
Créances clients et comptes rattachés	0.00	0.00	0.00
Autres créances	0.00	0.00	0.00
Capital souscrit appelé non versé	0.00	0.00	0.00
TOTAL CREANCES	0.00	0.00	0.00
DIVERS			
Actions propres	0.00	0.00	0.00
Autres valeurs mobilières de placement	0.00	0.00	0.00
Disponibilités	5025.07	0.00	5025.07
Charges constatées d'avance	170.03	0.00	170.03
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5195.10	0.00	5195.10
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0.00	0.00	0.00
Primes de remboursement des obligations	0.00	0.00	0.00
Ecart de conversion actif	0.00	0.00	0.00
TOTAL ACTIF	46933.95	-1530.45	45403.50

B I L A N - P A S S I F		B I L A N - A C T I F	
	VAL. BRUTE	AMOR./PROV.	VAL. NETTE
CAPITAUX PROPRES			
Capital	0.00	0.00	0.00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	0.00	0.00	0.00
Ecart de réévaluation	0.00	0.00	0.00
Réserve légale	0.00	0.00	0.00
Réserves statutaires	0.00	0.00	0.00
Réserves réglementées	0.00	0.00	0.00
Autres réserves	0.00	0.00	0.00
Report à nouveau	35565.64	0.00	35565.64
RESULTAT DE L'EXERCICE	1103.31	0.00	1103.31
Subventions d'investissement	0.00	0.00	0.00
Provisions réglementées	0.00	0.00	0.00
TOTAL CAPITAUX PROPRES	36668.95	0.00	36668.95
PROVISIONS / RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	0.00	0.00	0.00
Provisions pour charges	0.00	0.00	0.00
TOTAL PROVISIONS	0.00	0.00	0.00
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles	0.00	0.00	0.00
Autres emprunts obligataires	0.00	0.00	0.00
Emprunts et dettes auprès d'établ. de crédit	0.00	0.00	0.00
Emprunts et dettes financières divers	0.00	0.00	0.00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0.00	0.00	0.00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0.00	0.00	0.00
Dettes fiscales et sociales	0.00	0.00	0.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0.00	0.00	0.00
Autres dettes	8734.55	0.00	8734.55
Produits constatés d'avance	0.00	0.00	0.00
TOTAL DETTES	8734.55	0.00	8734.55
Ecart de conversion passif	0.00	0.00	0.00
TOTAL PASSIF	45403.50	0.00	45403.50

Compte prévisionnel 2017

Dépenses de Trésorerie		Recettes de Trésorerie	
Communication / Adhérents	2 800,00		
campagne forêt, info adhérents...	2 700,00		
autre internet, tél etc.	100		
Frais Postaux	400		
A. G.	100		
Fournitures bureau/Photocopie	200		
Abonnements/Assos	300		
Documentation	500		
réserve pour remboursement	2 000		
Carrouège			
Assurance	570		
Déplacements	600		
frais bancaire	30		
TOTAL	7 500,00		
		Renouvellement Adhésions	2 000,00
		Nouveaux Adhérents	500
		Dons	500,00
		Soirées	4 500,00
		TOTAL	7 500,00

Précisions sur les comptes

Les comptes de cette année sont caractérisés par l'achat du Carrouège et par le 2^e versement de l'aide au démarrage de la Fondation pour une terre humaine qui a permis certains travaux et équipement du Carrouège. Les dettes correspondent aux contributions remboursables lors de l'achat du Carrouège.

En 2017, le budget devrait revenir à des montants plus restreints pour permettre de financer des actions plus classiques. Nous proposons de mobiliser un budget conséquent (2800 euros) pour financer les outils de communication de la campagne forêt et le retour de l'Écho des adrets.

La campagne de financement participatif avait induit certaines adhésions qui ne devraient pas être reconduite cette année, les ressources liées aux adhésions sont donc prévues en baisse en 2017. Cependant, les soirées au Carrouège (maximum 6 par an) organisées par Adret Morvan doivent permettre de maintenir un budget nous permettant d'engager des actions tout en alimentant la réserve en vue de rembourser les adhérents.